

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 2 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION : 23/02/2023
DATE D’AFFICHAGE : 03/03/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 14 - Absents : 4 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DE CHALEUR DE LA COMMUNE DE CORBIE CHOIX DU PRESTATAIRE DEMANDE DE FINANCEMENT

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 14 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que le réseau de chaleur de Corbie est mis en service depuis janvier 2020. Le dimensionnement et les performances de la chaufferie permettent à l’avenir d’éventuelles extensions et une évolution du périmètre du réseau. La FDE80 est d’ores et déjà régulièrement contactée par de nouveaux abonnés potentiels.

Il est proposé de réaliser un schéma directeur qui a vocation à décrire précisément les extensions possibles sur le territoire et la stratégie de développement de l’opération, en veillant à bénéficier grâce à ce schéma des leviers financiers disponibles.

Une consultation a été passée, suite à l’analyse des 2 offres, il est proposé de retenir le cabinet CEDEN dont l’offre est la moins disante pour un montant de 14 850,00 € HT. Cette opération est éligible à une subvention de 70% de l’ADEME.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- Approuve l’offre du cabinet CEDEN pour la réalisation du schéma directeur du réseau de chaleur sur la commune de Corbie ;
- Sollicite l’aide de l’ADEME pour le financement de cette étude ;
- Autorise Monsieur le Président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

